



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU
117 RUE ST-LOUIS
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU (QUÉBEC) J0H 1T0**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis public

Est, par les présentes, donné par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 1 décembre 2025, le conseil de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu a adopté un calendrier relatif à la tenue de ses séances ordinaires **pour l'année 2026.**

Les séances ordinaires du conseil se tiendront à la sacristie de l'église,
126 rang de l'Église à 19h00.

Voici les dates retenues :

12 Janvier	9 Février
9 Mars	6 Avril
4 Mai	1 Juin
6 Juillet	10 Août
7 Septembre	5 Octobre
2 Novembre	7 Décembre

Donné et signé à Saint-Marcel-de-Richelieu
Ce 2 décembre 2025

Julie Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière